

Annexe 1

Modalités d'inscription aux opérations du mouvement

Les opérations du mouvement se font exclusivement par l'application internet dénommée « I-Prof », accessible notamment par le portail « Métice ». Cet outil propose des informations sur les règles du mouvement, permet de saisir les demandes de mutation et de prendre connaissance des barèmes retenus pour les projets de mouvement ainsi que les résultats des mouvements.

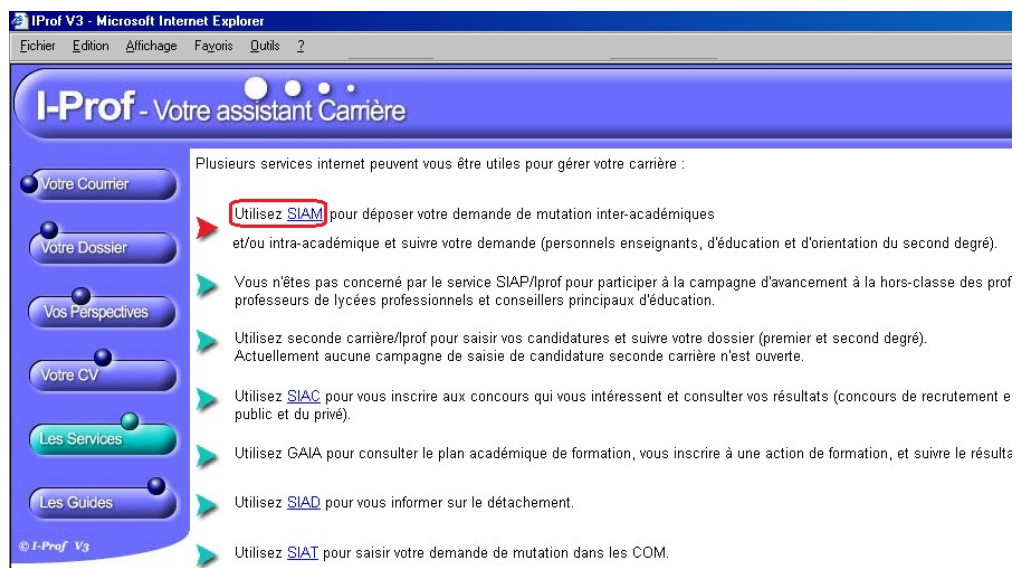
L'accès est possible :

- ➔ depuis l'URL : <https://www.education.gouv.fr/i-prof-l-assistant-carriere-12194>
- ➔ à partir du site académique www.ac-reunion.fr



En cas de problème d'identifiants, cliquez sur "Mot de passe oublié".

- ➔ via I-Prof, cliquer sur :
 - l'onglet « les services »
 - le lien SIAM



I-Prof V3 - Microsoft Internet Explorer

Echier Edition Affichage Favoris Outils ?

I-Prof - Votre assistant Carrière

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- Utilisez **SIAM** pour déposer votre demande de mutation inter-académiques et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré).
- Vous n'êtes pas concerné par le service SIAP/iprof pour participer à la campagne d'avancement à la hors-classe des prof professeurs de lycées professionnels et conseillers principaux d'éducation.
- Utilisez seconde carrière/iprof pour saisir vos candidatures et suivre votre dossier (premier et second degré). Actuellement aucune campagne de saisie de candidature seconde carrière n'est ouverte.
- Utilisez **SIAC** pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement e public et du privé).
- Utilisez GAIA pour consulter le plan académique de formation, vous inscrire à une action de formation, et suivre le résultats
- Utilisez **SIAD** pour vous informer sur le détachement.
- Utilisez **SIAT** pour saisir votre demande de mutation dans les COM.

© I-Prof V3